

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1914

présenté par
M. Midy

ARTICLE 45

À la fin, substituer au montant :

« 28 439 880 549 € »,

le montant :

« 28 439 880 550 € ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement d'appel vise à réaffirmer notre soutien à l'Union européenne.